



Conseil économique et social

Distr. générale
14 mai 2019
Français
Original : anglais

Session de 2019

26 juillet 2018-24 juillet 2019

Point 15 de l'ordre du jour

Coopération régionale

Résumé des travaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en 2019

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint un rapport d'ensemble sur les faits nouveaux intervenus dans les domaines économique et social dans la région de l'Asie occidentale au cours de la période 2018-2019.



Faits nouveaux intervenus dans les domaines économique et social dans la région de l'Asie occidentale au cours de la période 2018-2019

Résumé

Dans une région arabe où l'instabilité et les conflits restent généralisés, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) s'emploie résolument à soutenir les efforts faits aux niveaux mondial, régional et national pour établir les conditions d'une plus grande stabilité et prospérité. Elle est plus que jamais déterminée à contribuer à un avenir meilleur pour cette région, « sans laisser personne de côté ».

La CESAO demeure un partenaire de confiance des États membres de la région dans la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. Son cadre stratégique pour l'exercice biennal 2018-2019 s'articule autour de trois grandes priorités : le développement durable, la justice sociale et l'intégration régionale. Le présent rapport passe en revue les activités menées par la Commission pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 dans ces trois domaines prioritaires pour la région.

I. Introduction

1. Dans une région arabe où l'instabilité et les conflits restent généralisés, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) s'emploie résolument à soutenir les efforts faits aux niveaux mondial, régional et national pour établir les conditions d'une plus grande stabilité et prospérité. Elle est plus que jamais déterminée à contribuer à bâtir un avenir meilleur pour cette région, « sans laisser personne de côté ».

2. Expressément conçu pour appuyer les États membres dans la mise en œuvre du Programme 2030, le cadre stratégique de la Commission pour l'exercice biennal 2018-2019 s'articule autour de trois piliers qui reflètent les grandes priorités de ses travaux : le développement durable, la justice sociale et l'intégration régionale. Le présent rapport passe en revue les travaux entrepris par la CESAO dans ces trois domaines prioritaires pour la région.

3. Des progrès ont été réalisés en 2018 dans la mise en œuvre du Programme 2030. En juin, la CESAO a tenu sa trentième session ministérielle, qui a enregistré la participation la plus importante et au plus haut niveau de son histoire récente. Les dirigeants venus de toute la région ont réaffirmé leur attachement au Programme 2030 et ont adopté le Consensus de Beyrouth sur la technologie au service du développement durable dans la région arabe.

4. La Commission est convaincue que les personnes à même de tirer le meilleur parti des effets positifs de la technologie sont celles issues des groupes les plus marginalisés. Si elle est bien maîtrisée, la technologie peut devenir un instrument important d'égalité pour les populations rurales, les femmes, les filles et les personnes handicapées, et offrir de nouvelles perspectives en matière d'inclusion, de sécurité, d'autonomisation et d'accessibilité.

5. Dans une région sujette aux crises, la Commission considère que la technologie mobile joue un rôle essentiel dans les dispositifs d'alerte rapide et d'intervention et les informations géospatiales sont devenues un élément clef des interventions humanitaires. Des sources d'énergie renouvelables aux outils toujours plus perfectionnés de collecte et d'analyse de données, de la gouvernance intelligente et de la prestation améliorée de services aux formes plus approfondies et plus significatives de participation politique, les innovations technologiques progressent inévitablement trop rapidement pour que les États, aient la capacité de toutes les régler.

6. La Commission reste en phase avec ces progrès technologiques rapides. Elle a adopté une stratégie globale de réforme, qui repose sur la collaboration avec les entités des Nations Unies chargées du développement, le système des Nations Unies pour le développement qui vient d'être réformé, les organisations régionales, la société civile et le secteur privé.

7. La Commission tirera parti des nouvelles technologies et des innovations pour arriver à ses fins et améliorer ses méthodes de travail. Son objectif est de fournir des services plus pertinents à la région arabe et à sa population, pour les aider à mettre en place des sociétés du savoir et de l'entrepreneuriat, à effectuer leur transition vers la quatrième révolution industrielle et à avancer en toute confiance sur la voie du développement.

8. Le financement du développement s'est trouvé propulsé sur le devant de la scène avec le ralliement de la communauté internationale à d'importantes initiatives visant à promouvoir la mobilisation des ressources, considérée comme indispensable à la réalisation des objectifs de développement durable. À Beyrouth, en novembre dernier, la CESAO a tenu un forum de haut niveau sur le financement du développement,

durant lequel les participants ont étudié les éventuelles ressources inexploitées dans la région et au-delà, en soulignant la nécessité d'une action collective régionale pour les utiliser.

9. Plusieurs États membres de la Commission ont réaffirmé leur attachement au Programme 2030 en présentant leurs examens nationaux volontaires au forum politique de haut niveau pour le développement durable, tandis que de hauts responsables se sont réunis à Beyrouth en avril 2018, à l'occasion du Forum arabe annuel pour le développement durable, pour témoigner de cet engagement régional.

10. L'adoption à une très large majorité du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en décembre 2018 a montré que les dialogues régionaux pouvaient faciliter un consensus mondial. Les activités de la CESAO dans l'ensemble de la région, depuis les services consultatifs techniques jusqu'aux forums régionaux pour le partage des connaissances, ont contribué de façon déterminante à attirer l'attention sur les problèmes migratoires touchant plus particulièrement cette partie du monde et à assurer leur due prise en compte dans les délibérations menées pour mettre au point le Pacte mondial.

11. La Commission souhaite faire participer les jeunes aux réformes visant à la redynamiser, à moderniser ses méthodes de travail et à renforcer son efficacité et son efficience pour qu'elle soit à la hauteur de ses ambitions. Son objectif est de devenir une institution moderne, souple, jeune et redynamisée. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour se rapprocher des jeunes de la région, elle a accueilli une délégation élargie d'étudiants pour la troisième conférence du Model ESCWA. Les débats animés et le document final témoignent de la volonté des jeunes concernés de faire face aux défis du développement durable.

La Commission en bref

12. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale agit en faveur d'un développement inclusif et durable dans la région arabe. Elle assure la présence régionale du Conseil économique et social de l'ONU dans 18 États membres et fait office de plateforme pour les pays arabes sur la scène mondiale. Ses États membres partagent un patrimoine culturel, historique et linguistique et sont confrontés aux mêmes problèmes et perspectives de développement, auxquels ils répondent plus efficacement par des actions collectives, concertées et complémentaires.

Le fonctionnement de la Commission

13. La Commission met à profit son pouvoir de mobilisation pour encourager le dialogue et le partage de connaissances aux échelons national, régional et mondial et pour favoriser la coopération interrégionale et des partenariats Sud-Sud dynamiques (plusieurs des activités entreprises sont présentées dans l'annexe au présent rapport). La mise en œuvre des cadres de décision mondiaux, notamment le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable, fait partie de ses principales priorités dans la région.

14. Grâce à ses travaux de recherche et d'analyse, la Commission établit un lien entre les connaissances sur le développement et les politiques. En rassemblant les décideurs, chercheurs, experts et parties prenantes grâce à sa capacité mobilisatrice et en transformant les connaissances accumulées en un dialogue constructif et une action concertée, la CESAO joue quatre rôles essentiels :

a) **Voix de la région** : elle sert de plateforme régionale pour les délibérations, la coordination, la recherche de consensus et les campagnes de sensibilisation

b) **Groupe de réflexion de la région** : elle est à l'origine de recherches novatrices, appuyant la collecte et l'analyse de données de qualité pour l'élaboration de politiques prospectives et fondées sur des données probantes

c) **Conseiller de la région** : elle fournit des services de renforcement des capacités et des services consultatifs techniques aux échelons régional, sous-régional et national, contribuant ainsi aux efforts nationaux d'adoption de normes et de politiques.

d) **Soutien à la région pour la réalisation du Programme 2030 et de ses objectifs** : elle est un partenaire des États membres de la région arabe, dont elle appuie l'action en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable.

II. Promotion de la mise en œuvre du Programme 2030 dans la région

15. La Commission a fait de grands progrès dans le suivi du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. Elle a notamment modifié sa structure pour tenir compte des aspects du Programme 2030 porteurs de transformations, a adapté ou modernisé sa budgétisation et sa gestion axées sur les résultats (y compris ses indicateurs de performance) et a élaboré des stratégies, plans et programmes de travail propres aux objectifs de développement durable.

16. En décembre 2015, la CESAO a présenté à ses États membres la stratégie globale qu'elle allait appliquer pour leur fournir un appui. Cette stratégie a ensuite été complétée par la Déclaration de Doha sur la mise en œuvre du Programme 2030, adoptée à la vingt-neuvième session ministérielle de la Commission en 2016 et contenant une feuille de route régionale pour la réalisation des objectifs de développement durable. Dans cette Déclaration, les États membres ont demandé à la CESAO de jouer un rôle plus actif dans le renforcement de leurs capacités d'intégrer la mise en œuvre du Programme 2030 dans la planification du développement.

17. Depuis lors, la Commission a produit plus de 350 supports de connaissances, y compris des instruments d'intervention, des directives, des méthodologies et des programmes de formation, qui ont influencé l'élaboration de politiques dans la région arabe et au-delà.

18. Ces supports sont surtout utilisés par les décideurs. La société civile et le secteur privé sont de plus en plus invités à participer, en tant que partenaires, à leur élaboration. La Commission se sert à cet effet de son pouvoir de mobilisation.

19. Le cadre stratégique défini par la Commission sur la base de ces efforts détermine son programme de travail. Pour l'exercice biennal 2018-2019, ce cadre s'articule autour de trois grandes priorités : le développement durable, la justice sociale et l'intégration régionale. Chaque section ci-dessous contient une description des travaux entrepris par la CESAO pour progresser dans la mise en œuvre du Programme 2030 dans ces trois domaines prioritaires pour la région.

A. Développement durable

20. Les activités de la Commission dans ce domaine concernent essentiellement la gestion intégrée des ressources naturelles, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces changements, comme indiqué plus en détail ci-après.

1. Gestion intégrée des ressources naturelles

21. En 2018, la CESAO a continué de promouvoir la coopération régionale et sous-régionale aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable dans les domaines de l'énergie, des ressources en eau, de l'alimentation et de l'environnement. Elle encourage le dialogue multisectoriel sur les questions de développement durable, l'objectif étant de renforcer les liens entre les milieux décisionnels et scientifiques, d'assurer la cohérence entre les différents secteurs, d'encourager le développement institutionnel, de formuler des recommandations pratiques et de défendre la technologie verte. Elle a élaboré des mécanismes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces changements, dont elle évalue régulièrement les incidences et les points faibles. Elle examine les questions socioéconomiques et environnementales connexes afin de faciliter l'élaboration des politiques et de soutenir les États membres dans les négociations.

Énergie

22. En mars 2018, la CESAO et la Ligue des États arabes ont organisé la réunion préparatoire arabe sur les questions énergétiques à Beyrouth. Cette réunion a préparé le terrain au Forum arabe pour le développement durable, qui s'est aussi tenu à Beyrouth en avril 2018 et a permis d'harmoniser les points de vue régionaux en matière d'énergie. Les participants se sont entendus sur les priorités suivantes : transition vers des systèmes d'énergie durable, amélioration de la gestion des ressources et réduction de l'extrême dépendance à l'égard des combustibles fossiles.

23. La Commission a publié une étude dans laquelle elle a évalué, en coopération avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le potentiel de production d'énergies renouvelables de la région. Elle a ainsi recensé les lacunes et obstacles dans ce secteur et formulé des recommandations pour promouvoir la production de ce type d'énergie.

24. En collaboration avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, la Ligue des États arabes et l'Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières, la CESAO a également convoqué la première réunion de coordination de l'initiative régionale pour la promotion des applications à petite échelle des énergies renouvelables dans les zones rurales de la région arabe, qui s'est tenue à Beyrouth, les 25 et 26 septembre 2018. Cette initiative vise à améliorer les moyens de subsistance, l'inclusion sociale et l'égalité des sexes dans les communautés rurales arabes en encourageant les investissements dans les technologies des énergies renouvelables à petite échelle pour les activités productives. Elle est concentrée dans un premier temps sur la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie, mais pourrait éventuellement être étendue par la suite, pour que tous les pays de la région partagent leurs expériences.

Sécurité alimentaire

25. La mesure de la sécurité alimentaire est une tâche complexe, mais essentielle pour aider les communautés de la région arabe à améliorer leur résilience face aux changements climatiques, à contrôler l'épuisement des ressources naturelles, à s'orienter vers la conservation des écosystèmes terrestres et à adopter des modes de consommation et de production plus durables.

26. Une série de fiches d'information sur la sécurité alimentaire dans la région arabe ont été établies par la CESAO. Elles donnent un aperçu de la sécurité alimentaire dans 22 pays arabes et présentent des indicateurs et des constatations clés sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire.

2. Adaptation aux changements climatiques et atténuation de ceux-ci

27. En 2018, la CESAO a mis au point un cadre général pour comprendre les questions relatives à la sécurité de l'approvisionnement en eau dans la région arabe, en tenant compte des contraintes systémiques. Ce cadre met en relief le rôle central que joue l'eau dans les trois piliers du développement durable et met en évidence l'importance d'une démarche axée sur les droits fondamentaux qui autonomise les plus vulnérables afin de s'assurer que nul n'est laissé pour compte.

Encadré 1

Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse (2018) : des choix judicieux pour préserver notre espace terrestre

La Journée mondiale de la lutte contre la désertification, qui a été célébrée le 17 juin 2018, avait pour thème : « La terre a de la valeur. Investissez-y ». La Commission a mené une campagne de sensibilisation sur la perte des terres et sur l'importance de la restauration des moyens de subsistance grâce à des choix de consommation et de production judicieux, grâce notamment à la distribution d'un dépliant intitulé « Des choix judicieux pour préserver notre espace terrestre ». Dans une région particulièrement touchée par l'épuisement et la dégradation rapides de ses ressources rares, l'adoption de modes de consommation responsables est indispensable. Grâce à des habitudes de consommation et d'achat et à des décisions intelligentes, il est possible de contribuer à améliorer les ressources terrestres par une plus grande efficacité (permettant ainsi de nourrir davantage de personnes par unité de terre) ainsi que par la diminution de la production de déchets ou l'augmentation de la part des déchets facilement dégradables dans l'ensemble des déchets produits.

28. En collaboration avec la Ligue des États arabes, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Agence météorologique espagnole, la CESAO a organisé au Caire, en février 2018, un atelier régional sur les tempêtes de poussière et de sable. Les participants venus des bureaux météorologiques de toute la région ont amélioré leurs capacités opérationnelles et de recherche pour l'analyse et la prévision des tempêtes de sable et de poussière, y compris leurs capacités d'observation satellitaire et au sol, de modélisation et de prévision des tempêtes et de classification de la poussière. Ils ont examiné les effets multidimensionnels des tempêtes de sable et de poussière, et les possibilités de renforcement de la coopération régionale dans ce domaine.

29. Cet atelier faisait suite à une réunion du Forum des États arabes sur l'évolution probable du climat, au cours de laquelle ont été examinés les aspects institutionnels, financiers et techniques de l'évolution probable du climat et des décisions et recommandations ont été adoptées pour présentation au Comité permanent de météorologie de la Ligue des États arabes. Un site Web dédié au Forum a été créé dans le cadre des actions menées par l'Initiative régionale pour l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région arabe. Une plateforme régionale encourageant un large accès aux conclusions des évaluations réalisées par cette Initiative et aux bases de données connexes a été établie pour faciliter la coopération et le dialogue sur les questions intéressant les changements climatiques et les ressources en eau dans la région arabe.

Encadré 2

Centre arabe des politiques relatives aux changements climatiques

À la trentième session ministérielle de la CESAO, les États membres se sont félicités de la création du Centre arabe des politiques relatives aux changements climatiques, qui articulera ses travaux autour de cinq axes : fourniture d'une assistance technique et de services consultatifs ; développement des capacités par le renforcement institutionnel et l'élaboration de politiques ; consolidation des plateformes régionales à des fins d'échange, de coordination et de recherche de consensus ; promotion de solutions et d'une gestion intégrées face aux problèmes liés au climat ; et facilitation de l'accès aux supports de connaissances, données et informations régionaux.

Le Centre est le premier du genre dans la région. Il met à profit et approfondit les travaux réalisés dans le cadre de l'Initiative régionale pour l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région arabe, en fournissant une assistance technique et des services consultatifs dans de multiples secteurs ; en appuyant les plateformes régionales afin d'harmoniser les positions et d'arriver à des positions consensuelles au niveau régional ; en encourageant des réponses globales aux problèmes liés au climat dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de la sécurité alimentaire ; en donnant accès aux supports de connaissances et aux données et informations régionales par l'intermédiaire du Centre régional de connaissances. Parmi les partenaires du Centre figurent la Ligue des États arabes, le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Institut météorologique et hydrologique suédois, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations Unies, le projet Adaptation to Climate Change in the Water Sector in the MENA Region, l'initiative Énergie durable pour tous, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, la Banque islamique de développement, l'Agence suédoise de coopération pour le développement international et l'Agence allemande de coopération internationale du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement.

30. À la demande des ministères de l'agriculture, de l'eau et de l'environnement, la CESAO a organisé des ateliers régionaux et nationaux de renforcement des capacités, tirant parti des nouvelles connaissances régionales pour aider les États membres dans leurs évaluations de l'incidence des changements climatiques. Le dixième atelier régional de formation au renforcement des capacités des pays arabes dans le domaine des négociations relatives aux changements climatiques s'est tenu à Koweït du 3 au 5 avril 2018. Il visait principalement la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans la région arabe, la définition de l'incidence des changements climatiques sur l'agriculture et le renforcement de la capacité des responsables arabes de débattre des nouveaux enjeux dans les négociations relatives aux changements climatiques.

31. S'appuyant sur les connaissances scientifiques rassemblées dans le cadre de l'Initiative régionale pour l'évaluation des répercussions des changements

climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région arabe, la CESAO a accueilli au Caire en novembre 2018 une réunion régionale, qui devait permettre de débattre avec les États arabes des questions relatives aux changements climatiques, de préparer de jeunes fonctionnaires aux négociations mondiales sur le climat et de donner aux représentants des fonds pour le climat l'occasion de collaborer avec leurs partenaires arabes. Cette réunion a été organisée juste avant la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Katowice (Pologne) en décembre 2018. La Commission a informé les participants de l'état d'avancement des négociations, présenté les scénarios possibles et animé des débats sur les résultats escomptés, les difficultés rencontrées, les limites à ne pas dépasser et les points de jonction, afin de renforcer la préparation des représentants des États membres.

32. Le Gouvernement iraquien a souligné que l'appui de la CESAO en matière de changements climatiques avait beaucoup contribué à l'approbation, en 2018, par le Fonds pour l'adaptation d'un projet doté d'un budget de 10 millions de dollars. Le Soudan a reconnu le rôle crucial joué par la Commission dans l'obtention auprès du Fonds vert pour le climat d'un financement destiné à son programme de préparation.

B. Justice sociale

33. Les activités de la CESAO dans le domaine de la justice sociale visent à favoriser un développement social équitable, inclusif et participatif, conformément au Programme 2030. Les trois principaux domaines d'action sont l'inclusion et la participation, la population et le développement humain, et les conflits et l'occupation.

1. Inclusion et participation

34. En 2018, la CESAO a publié d'importants rapports et études sur la protection sociale, les personnes handicapées et les migrations internationales, qui ont été complétés par des outils de développement des capacités relatifs à l'égalité, à la justice sociale et à la gouvernance et par un dialogue renforcé sur les politiques sociales, à savoir l'inclusion sociale, le bien-être de la population et l'incidence des problèmes liés aux conflits sur l'équité sociale.

35. L'inclusion sociale vise à permettre aux individus d'exercer leurs droits civiques et politiques et à les encourager à participer à la prise des décisions qui les concernent. Les travaux de recherche et d'analyse de la CESAO mettent en évidence un manque d'autonomisation et de participation chez les jeunes, les femmes, les habitants des zones rurales et les personnes handicapées. La Commission cherche à faire en sorte que les voix de ces groupes soient entendues et leur vécu soit pris en compte dans la configuration des approches des gouvernements en matière d'inclusion et de participation.

36. Les gouvernements des pays arabes s'engagent de plus en plus à ne laisser personne de côté : la protection sociale et les soins de santé sont élargis et consolidés, tandis que les subventions universelles sont progressivement remplacées par des prestations d'assistance sociale ciblées. La Commission suit de près ces réformes ainsi que d'autres réformes des systèmes de protection sociale entreprises par les États membres.

37. Les taux d'alphabétisation, le niveau d'instruction et le taux d'activité économique des personnes handicapées sont plus bas que ceux du reste de la population. Les filles et les femmes handicapées des zones rurales sont très fortement désavantagées. Avec l'appui de la CESAO, les gouvernements de la région

progressent dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

38. La CESAO continue d'apporter son appui aux travaux du Groupe intersessions d'experts du handicap qu'elle a créé en 2017. Presque tous les États membres de la région participent activement à ce groupe, échangeant des connaissances sur la coopération intrarégionale et interrégionale. En mai 2018, des décideurs se sont réunis en Arabie saoudite pour examiner les progrès réalisés dans le passage du « modèle médical » au « modèle social » en ce qui concerne l'évaluation du handicap, en s'appuyant sur une approche fondée sur les droits et un outil de classification établi par l'Organisation mondiale de la santé.

39. En septembre 2018, la CESAO a organisé la première réunion conjointe de statisticiens et de décideurs de pays arabes, qui a porté sur l'amélioration de la collecte de données relatives aux personnes handicapées et l'élaboration de modèles d'indicateurs sur les handicaps dans la région. Les participants ont examiné les meilleures pratiques et méthodologies mondiales en matière de collecte de données et étudié la possibilité d'utiliser des sources de données supplémentaires pour compléter les données provenant d'enquêtes et de recensements recueillies par les bureaux nationaux de statistique. Par l'intermédiaire du Groupe intersessions d'experts du handicap, l'Iraq a appris que la Jordanie avait pu réviser sa loi sur le handicap et a ensuite demandé un appui pour mener à bien son propre examen, que la CESAO a facilité.

40. La pauvreté réduit les chances de la région arabe de parvenir au développement, à la paix et à la stabilité. Ces deux dernières décennies, la croissance économique n'a pas conduit à la réduction escomptée de la pauvreté ou du chômage et les inégalités ont stagné ou se sont creusées. Pour réduire la pauvreté au niveau national, il faut mieux en comprendre les manifestations et causes et remédier aux lacunes en matière d'élaboration de politiques et de programmes et de gouvernance. En outre, les budgets des pouvoirs publics demeurent soumis à de fortes contraintes dans l'ensemble de la région. Dans certains cas, des politiques budgétaires mal conçues ont alimenté les tensions sociales et des dépenses supplémentaires ont alors été requises pour atténuer les niveaux élevés de chômage, de pauvreté et d'inégalité.

41. Dans ces conditions, et pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable 1, 2, 5, 8 et 10, la CESAO appuie les États membres en contribuant à l'élaboration de cadres mondiaux et régionaux d'élimination de la pauvreté et en les promouvant. À cette fin, elle s'emploie à perfectionner, en coopération avec la Ligue des États arabes, la méthode d'évaluation récente et novatrice de la pauvreté multidimensionnelle dans le monde arabe et à analyser l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle au fil des ans.

42. Outre la coopération technique et les possibilités de formation directe mises à la disposition des États membres en coopération avec la Ligue des États arabes, la CESAO met au point des outils visant à intégrer les objectifs de lutte contre la pauvreté multidimensionnelle dans les plans et budgets nationaux. Ces cinq dernières années, la Commission et ses partenaires ont formé plus de 200 responsables gouvernementaux à l'utilisation d'outils d'analyse et de mécanismes d'interventions relatifs à la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle.

43. La Commission étudie aussi les liens entre l'emploi et la productivité économique en mettant au point des profils de l'emploi par pays et en examinant les marchés du travail et la productivité pour définir des orientations d'action dans l'optique du Programme 2030. Les profils de l'emploi donnent lieu à des débats entre décideurs sur les moyens d'assurer un emploi productif et inclusif, eu égard notamment à l'emploi, à la productivité et à l'intégration dans le secteur privé. Afin

d'aider les gouvernements à concevoir des politiques plus adaptées pour améliorer le bien-être individuel grâce à la création d'emplois, la CESAO réalise des recherches au niveau des pays et des entreprises sur le développement du secteur privé et la création d'emplois, la productivité et l'adéquation des compétences dans ce secteur. Elle fournit aussi une assistance technique aux États membres sur le caractère inclusif de l'emploi, encourageant le développement du secteur privé et notamment des entreprises qui emploient un plus grand nombre de jeunes et de femmes.

2. Population et développement humain

44. Dans la région arabe, les taux élevés de croissance démographique et de fécondité se traduisent par une très forte augmentation du nombre de jeunes et une urbanisation croissante. Le vieillissement de la population constitue une autre évolution importante, le nombre et la proportion de personnes âgées ne cessant d'augmenter. Compte tenu des limites des systèmes de protection sociale, non inclusifs, qui laissent de nombreuses personnes âgées à la merci de la pauvreté, de la maladie et de l'isolement, ce phénomène a d'importantes conséquences sociales et économiques.

45. Les nombreuses migrations continuent également d'influer sur la dynamique démographique de la région. On estime à 38 millions le nombre de migrants qui y vivent. À l'échelle mondiale, environ 29 millions de migrants sont originaires de la région arabe, près de la moitié d'entre eux allant dans d'autres pays de la région.

46. Du fait de leur complexité, les facteurs politiques, socio-économiques et environnementaux à l'origine des schémas migratoires constituent un enjeu prioritaire pour l'action nationale et la coopération régionale. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, adopté à Marrakech (Maroc) le 10 décembre 2018, représente une étape sans précédent de la coopération mondiale visant à établir un cadre commun pour les migrations. Accord non contraignant, le Pacte mondial a pour objectif d'améliorer la gouvernance des migrations et de faire face aux enjeux et aux perspectives qui en découlent, y compris sa contribution au développement durable.

47. La CESAO a coopéré avec ses États membres dans le cadre des consultations régionales organisées dans la perspective de l'adoption du Pacte mondial sur les migrations. En partenariat avec 14 entités membres du Groupe de travail sur les migrations internationales et la Ligue des États arabes, elle a organisé au Caire, les 16 et 17 juillet 2018, un atelier de renforcement des capacités sur les migrations et le développement durable. Aux côtés d'experts et de représentants d'organismes des Nations Unies, des décideurs de niveau intermédiaire de 13 pays arabes se sont réunis pour renforcer les capacités nationales aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, notamment l'objectif 10.7 relatif aux migrations.

48. À la Conférence de Marrakech, la CESAO a participé au débat en séance plénière et a organisé avec d'autres commissions régionales une rencontre parallèle au cours de laquelle ont été présentées les dimensions régionales du Pacte mondial. Cette rencontre a permis de mieux faire connaître aux États membres les mécanismes régionaux de mise en œuvre, de suivi et d'examen pouvant contribuer à harmoniser la coopération pour réaliser les objectifs qui sont énoncés dans le Pacte mondial. La CESAO a fait une déclaration dans laquelle elle a présenté les priorités et les enjeux régionaux tout en soulignant la contribution potentielle des migrations au développement.

49. La CESAO aide actuellement ses États membres à mobiliser les ressources, les compétences et les partenariats nécessaires à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations.

Encadré 3

Conférence régionale arabe sur la population et le développement : cinq ans après la Déclaration du Caire de 2013 (Beyrouth, 30 octobre-1^{er} novembre)

La CESAO, le FNUAP et la Ligue des États arabes coprésident l'examen quinquennal de la Déclaration du Caire de 2013 sur les défis du développement et les dynamiques démographiques dans un monde arabe en transition. La « Conférence régionale arabe sur la population et le développement : cinq ans après la Déclaration du Caire de 2013 » a permis de faire le bilan des progrès réalisés depuis 2013, en mettant l'accent sur les liens existant entre la Déclaration du Caire et le Programme 2030, ainsi que sur les moyens d'aller de l'avant. Près de 200 participants, dont des hauts fonctionnaires, des parlementaires, des représentants de la société civile et des universitaires, ont adopté une série de messages clefs qui ont été présentés à la Commission de la population et du développement et à la réunion de 2019 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

50. En 2018, les États arabes ont manifesté leur détermination croissante à procéder à des réformes juridiques tenant compte des questions de genre, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la violence à l'égard des femmes, sujet sur lequel la CESAO a fourni des conseils pratiques. En février 2018, le Maroc est devenu le sixième État arabe à promulguer une loi entièrement consacrée aux violences faites aux femmes (loi n° 103-13). Le mois suivant, l'État de Palestine a adopté une loi qui abrogeait la disposition surnommée « Épousez votre violeur », selon laquelle les hommes accusés de viol pouvaient échapper aux poursuites judiciaires en se mariant avec leur victime.

51. La Commission a publié une fiche d'information sur le concept de diligence raisonnable et son applicabilité à la lutte contre la violence faite aux femmes dans la sphère publique comme dans la sphère privée. Dans cette fiche d'information sont analysés le contenu et l'application des ordonnances de protection dans les États arabes et des recommandations nationales et régionales sont formulées sur la base des meilleures pratiques internationales.

52. La persistance des conflits dans la région arabe s'est traduite par une augmentation du nombre de mariages d'enfants, en dépit de la tendance à l'incrimination de cette pratique. Dans les situations de conflit, le mariage des enfants est une stratégie de survie préjudiciable à laquelle ont recours de nombreuses familles déplacées et réfugiées qui redoutent la vulnérabilité de leurs filles ou qui voient dans le versement de la dot une solution à leurs problèmes financiers. À court terme, la santé et la sécurité des filles mariées sont mises en péril et leur accès à l'éducation est compromis. À long terme, leurs perspectives en matière de santé, d'éducation et d'emploi sont restreintes, et le risque de violence familiale et de maltraitance des enfants est plus élevé, ce qui perpétue le cycle de la pauvreté et de l'insécurité. Pour mieux faire comprendre l'incidence à long terme de cette pratique sur les filles, leurs familles, leurs communautés et les États, la CESAO a contribué à l'élaboration d'un cadre régional de responsabilité pour qu'il soit mis un terme au mariage des enfants et pour que ce phénomène soit envisagé de manière globale. Elle est également en train d'élaborer un modèle d'estimation des coûts du mariage des enfants, afin d'aider les États à mettre au point des interventions concrètes.

53. La violence à l'égard des femmes a de lourdes conséquences économiques à long terme sur les femmes elles-mêmes, ainsi que sur leur famille, la collectivité et

l'État. L'estimation de ces conséquences est un processus pluriannuel à long terme qui permet aux États d'évaluer l'incidence globale de la violence à l'égard des femmes sur l'économie aux niveaux individuel, familial, communautaire et national. Afin d'encourager des interventions publiques plus efficaces, la CESAO a coopéré étroitement avec l'Arabie saoudite, l'État de Palestine, l'Iraq et le Liban afin de déterminer l'incidence des violences dont sont victimes les femmes, en particulier les violences conjugales, très répandues dans la région arabe.

54. Des efforts étaient en cours en 2018 dans l'État de Palestine pour estimer les coûts des violences conjugales, sous la direction du Ministère de la condition féminine. Avec l'appui de la CESAO, le Gouvernement saoudien mène aussi de tels efforts selon deux grands axes, à savoir une analyse des coûts économiques de ces violences au niveau familial au moyen d'une enquête nationale et une estimation des coûts des services prodigués aux victimes. Le Gouvernement libanais a manifesté également un vif intérêt pour ce type d'estimations. La CESAO lui a fourni un appui au moyen d'une vaste série d'entretiens multisectoriels avec les principaux prestataires de services aux victimes et les grands instituts de recherche, afin de mieux recenser les données administratives et statistiques existantes et d'en évaluer la qualité. Elle continuera d'aider le Liban dans ce domaine en participant à des consultations nationales, aux fins de la mise au point un modèle opérationnel d'établissement des coûts de la violence et de la mobilisation des ressources financières requises pour mener des études plus approfondies. Le Liban est également en train d'élaborer sa stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes en collaboration avec la CESAO et le FNUAP.

55. Le Gouvernement iraquien estime également le coût de la violence conjugale selon une méthode très proche de celle adoptée par le Liban.

Encadré 4

Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

La performance remarquable de la CESAO dans le cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes témoigne de son engagement dans ce domaine.

À l'issue du cycle quinquennal de rapports établis dans le cadre du Plan d'action, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a classé la CESAO au premier rang des entités du système des Nations Unies. Depuis qu'elle s'est engagée à participer au Plan d'action en 2011, la Commission est l'entité qui a réalisé les progrès les plus importants et elle excelle dans des domaines essentiels, tels que l'évaluation et le renforcement des capacités en faveur de l'égalité des sexes et la gestion d'un système de suivi financier, qui fournit des données ventilées par sexe.

3. Conflits et occupation

56. Les conflits et l'occupation figurent parmi les principaux obstacles au développement auxquels se heurtent les États membres de la CESAO. Ces crises, aggravées par les effets des changements climatiques, se traduisent par des taux de déplacements régionaux les plus élevés au monde. Près de 29 millions de personnes déplacées et 50 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire sont originaires de la région arabe.

57. La CESAO s'emploie à générer de nouvelles connaissances sur les conflits et le développement humain pour appuyer les opérations humanitaires de l'ONU, par exemple en utilisant les microdonnées provenant des enquêtes auprès des ménages pour suivre la réalisation des objectifs de développement durable. Elle élabore actuellement un cadre d'évaluation des risques dans la région arabe pour fournir aux États membres et au système des Nations Unies une analyse régulière des pressions qui existent dans la région et de leurs influences réciproques.

58. La Commission a réalisé une étude sur l'impact des conflits sur le développement humain de l'enfance à l'âge adulte, présentant les données recueillies à cet égard dans la région arabe. Cette étude met en lumière les obstacles au développement humain à terme et donne des orientations aux organismes, donateurs et entités nationales chargés de la reconstruction et de la consolidation de la paix en les aidant à mieux cibler leurs politiques et interventions. Une série de partenariats avec l'UNICEF et le Conseil danois pour les réfugiés ont été mis en place en conséquence.

59. En mettant l'accent sur les effets des conflits sur les individus au cours de plusieurs périodes critiques de la vie, l'étude sur l'impact des conflits sur le développement humain fournit des données probantes sur les répercussions d'une telle exposition pendant les premiers mois de la vie, la petite enfance, l'enfance et le passage à l'âge adulte. La réussite à l'âge adulte étant en grande partie déterminée par les premières années de la vie, les enfants exposés à un conflit en subiront très probablement les effets tout au long de leur vie. L'insécurité alimentaire, l'amenuisement des ressources familiales et la réduction des investissements familiaux en faveur des enfants auront des conséquences dévastatrices à long terme sur les enfants des pays de la région touchés par un conflit. Faute d'interventions décisives pour améliorer les perspectives des enfants concernés, les inégalités seront renforcées. Pour la région arabe, replacer les situations de conflit complexes dans le contexte du Programme 2030 constitue une occasion d'intervenir en faveur du développement humain.

60. En 2018, la CESAO a également procédé à une analyse des lacunes institutionnelles dans les pays arabes en proie à une crise, afin de faciliter une transformation structurelle propre à favoriser le redressement, et de meilleurs résultats en matière de développement. Ce projet renforce la capacité du secteur public d'appuyer le redressement, d'améliorer les résultats en matière de développement et de prévenir le retour des conflits. Ce projet prévoyait une série de modules nationaux de renforcement des capacités établis expressément à l'intention de responsables yéménites et iraqiens, compte tenu d'un ensemble d'outils de diagnostic permettant de cerner les principales lacunes en matière d'efficacité institutionnelle. Les participants ont suivi une formation et ont ensuite procédé à une auto-évaluation. À la demande des participants yéménites, l'évaluation des lacunes a porté sur la budgétisation institutionnelle, la planification stratégique et la coordination, fonctions qui ont été jugées essentielles et communes à tous les ministères.

61. Dans le proche avenir, la CESAO continuera d'élargir le champ du déploiement de la méthodologie d'évaluation des lacunes de façon à couvrir la Lybie et le Soudan. Elle continuera aussi de fournir un appui technique aux dialogues nationaux, tels que le projet de dialogue socio-économique de la Lybie, et suivra les évolutions en matière de gouvernance et de développement institutionnel dans l'ensemble de la région.

État de Palestine

62. L'occupation israélienne en Palestine présente des obstacles sans pareil à la réalisation du Programme 2030. Dans le territoire palestinien occupé, l'incapacité des

institutions palestiniennes de fournir des services adéquats et de qualité à la population freine considérablement la réalisation des objectifs de développement durable. Les Palestiniens continuent de pâtir de politiques israéliennes discriminatoires qui se manifestent par l'application de deux systèmes juridiques différents selon la nationalité ou l'origine des personnes concernées, des politiques discriminatoires d'aménagement du territoire et de zonage ainsi que des restrictions à la liberté de circulation imposées uniquement aux Palestiniens. Le recours excessif à la force, l'expansion des colonies de peuplement et la confiscation de terres compliquent encore la situation.

63. Dans ce contexte, la CESAO continue de suivre les coûts et l'incidence de l'occupation et d'en rendre compte et pilote l'établissement du rapport annuel du Secrétaire général sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé.

C. Intégration régionale

64. Le développement et la promotion de l'intégration régionale, notamment l'approfondissement des liens économiques et sociaux entre les États membres et entre leurs peuples, sont au cœur du mandat de la CESAO. Malgré leur proximité géographique et leur patrimoine culturel commun, les pays de la région arabe ont des liens commerciaux et économiques moins étroits que les pays des autres espaces régionaux. Une plus grande intégration présenterait des avantages d'une importance capitale pour le progrès de la mise en œuvre du Programme 2030.

65. La Commission s'emploie à promouvoir la cohérence des politiques et de la planification en matière de développement ainsi qu'à renforcer les institutions, afin de parvenir à une meilleure intégration régionale. En 2018, elle a élaboré un cadre régional commun de compétences professionnelles pour les hauts fonctionnaires dans l'optique du Programme 2030 et des politiques publiques. Lancé dans neuf pays pour commencer, cette initiative contribue au développement des institutions et met l'accent sur l'amélioration des compétences des fonctionnaires des principaux ministères chargés de la réalisation des objectifs de développement durable. Grâce à une série d'ateliers et à une implication soutenue, favorisée par un groupe permanent d'experts, une feuille de route a été élaborée pour la période allant jusqu'en 2022, qui sera présentée au Caire en 2019. Un module de formation sur les compétences professionnelles sera aussi établi.

66. La plupart des pays de la région ont mis en place des mécanismes de planification nationale, parmi lesquels des ministères dédiés, qui, pour nombre d'entre eux, se heurtent cependant à des contraintes, notamment un manque de ressources et des rigidités structurelles. Grâce à l'appui de la CESAO, ses États membres peuvent mettre en œuvre une approche de la planification du développement qui est adaptée aux spécificités de la région, intégrée, stratégique et coordonnée. Cette approche est fondée sur une gouvernance économique saine (impliquant donc une réforme législative et réglementaire) et contribue à placer les gouvernements sur une trajectoire de développement plus inclusive aux fins de la réalisation du Programme 2030.

67. En mai 2018, à Tunis, la CESAO a organisé une réunion d'experts sur la mise en œuvre du Programme 2030 qui avait pour thème : gouvernance économique et planification du développement national dans la région arabe. Les participants ont admis qu'en termes de priorités politiques, la résolution des conflits prenait actuellement le pas sur la croissance économique durable, la création d'emplois, la stabilité financière et la solidité des finances publiques dans la région. Ils ont cherché

à amorcer un changement de perspective et à réfléchir à des conditions propices à une bonne planification du développement national, soulignant que des évolutions socioéconomiques positives et une bonne gouvernance économique sont essentielles à la prévention et au règlement des conflits politiques.

III. Renforcement des moyens de mise en œuvre du Programme 2030

68. La mobilisation des ressources et la recherche de sources innovantes de financement du développement sont indispensables à la mise en œuvre du Programme 2030. La CESAO étudie donc les enjeux de la coordination fiscale et monétaire dans la région. Les modèles macroéconomiques qu'elle a élaborés devraient permettre de mieux mesurer les conséquences d'une coordination insuffisante entre les autorités budgétaires et monétaires et de formuler ainsi des recommandations à l'intention des gouvernements. Ils aideront également à concevoir des politiques qui stimulent la croissance et le développement social au-delà du simple assainissement budgétaire. En 2018, la CESAO a reçu des demandes d'assistance technique de la Jordanie, du Koweït et de la Tunisie concernant la mise au point d'outils de contrôle des dépenses sociales et de suivi macrofinancier, tandis que l'Iraq a sollicité une aide pour la réforme de ses politiques budgétaires en vue de la diversification économique et de la création d'emplois.

69. Le message principal du rapport novateur de la Commission intitulé *Rethinking Fiscal Policy for the Arab Region* (Repenser la politique budgétaire pour la région arabe) est que la politique budgétaire revêt une importance cruciale pour la réforme économique et l'investissement social à l'appui d'un développement plus ouvert et plus durable. Des réformes de la gouvernance et une situation de stabilité politique sont également essentielles. Le rapport comporte les recommandations suivantes :

- a) Concevoir des politiques fiscales visant à promouvoir la transformation économique et le travail décent ;
- b) Faire des choix budgétaires propres à réduire la pauvreté et les inégalités et à combler les déficits en matière de santé, de logement et d'éducation ;
- c) Élargir et maintenir la marge de manœuvre budgétaire en augmentant les recettes ;
- d) Mettre la gestion des dépenses publiques au service d'un développement inclusif et durable grâce à une gouvernance de meilleure qualité ;
- e) Orienter la politique budgétaire en faveur de la paix et du développement dans les pays sortant d'un conflit.

70. En 2018, la Jordanie et la Tunisie ont bénéficié de programmes pilotes de renforcement des capacités proposés par la CESAO dans le domaine du suivi des politiques macroéconomiques et des dépenses sociales. Ces programmes facilitent l'accès des décideurs politiques à des outils fondés sur des données factuelles qui leur permettent de mieux analyser et mettre en œuvre les réformes.

71. La CESAO aide également ses États membres à rationaliser leurs budgets et leur politique budgétaire en procédant à des évaluations fondées sur des données factuelles et en élaborant des politiques de financement appropriées. L'objectif est de mobiliser les ressources nationales et internationales dont les pays ont grandement besoin. Grâce à des études analytiques, des réunions de groupes d'experts, des ateliers de formation et des séminaires, la Commission facilite la mise en œuvre par ses États membres du Programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence

internationale du financement du développement. Elle fournit à cet effet une assistance technique axée sur les accords d'investissement, l'efficacité fiscale, les transferts de fonds des travailleurs émigrés, l'inclusion financière et l'administration de la dette.

72. La mobilisation des importants flux que représentent les envois de fonds est une option très prometteuse pour les États membres de la CESAO recherchant des moyens de financer leur développement. D'après des estimations récentes, la région reçoit à ce titre près de 50 milliards de dollars par an, soit près du double du montant de l'aide publique au développement et de l'aide publique dont elle bénéficie et près de 20 % de plus que les investissements étrangers directs qui lui sont destinés.

73. Les problèmes auxquels la région arabe se heurte ne concernent plus uniquement les éléments qui fragilisaient traditionnellement l'économie. Aujourd'hui, ils sont imputables à un plus large éventail de facteurs, y compris le reflux de l'investissement étranger direct ; l'inversion des entrées de capitaux privés et les contraintes propres à ces capitaux ; le surendettement ; l'atonie de la croissance des échanges commerciaux ; et l'exposition accrue aux financements illicites. La réforme et la coordination des politiques aux niveaux national, régional et mondial s'imposent donc de toute urgence et la CESAO est à l'avant-garde des efforts déployés en ce sens dans la région arabe en fournissant des analyses et des recommandations et en facilitant le rapprochement des points de vue et l'échange d'informations.

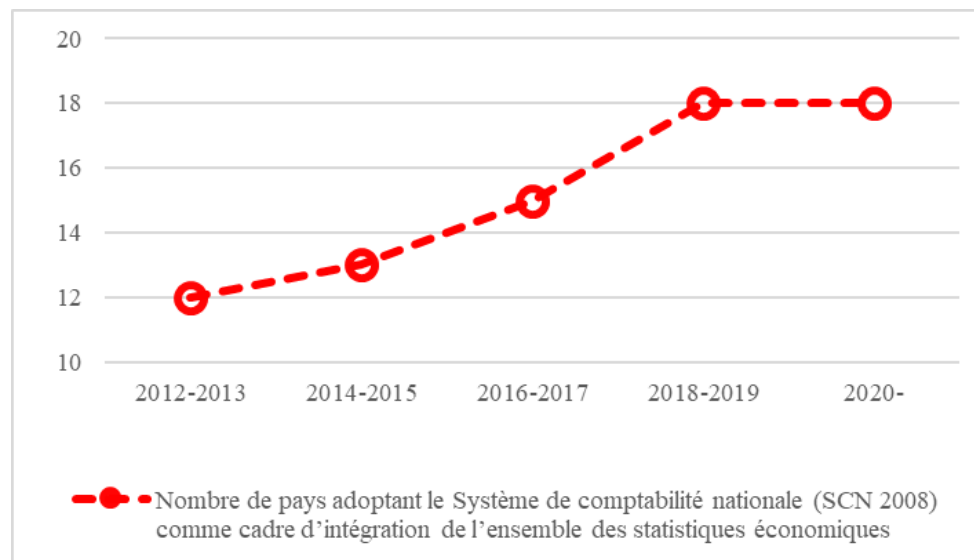
74. Dans le cadre de ses travaux en cours sur le financement du développement, la CESAO a accueilli en novembre 2018 une conférence internationale sur le financement du développement durable et la lutte contre les flux financiers illicites, qui s'est tenue à la Maison des Nations Unies à Beyrouth, en prélude au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement qui aura lieu en 2019. La conférence a contribué à mobiliser des financements destinés au développement à long terme et les participants ont prôné le passage du financement de projets individuels au financement de changements porteurs de transformations. Ils se sont également prononcés en faveur de l'adoption de mesures de lutte contre les flux financiers illicites, qui continuent d'évoluer tant en ampleur qu'en complexité, sapant les efforts nationaux de financement du développement durable.

75. La finance islamique est un autre domaine auquel s'est intéressée la CESAO dans ses recherches sur les sources de financement novatrices. Il s'agit de ressources importantes et sous-utilisées dans le cadre du financement du Programme 2030 : d'après les estimations, la finance islamique représente au total plus de 2 300 milliards de dollars et connaît une croissance rapide à deux chiffres.

76. La Commission a organisé un atelier sur la finance islamique dans la comptabilité nationale de concert avec le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques et le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies. Les participants ont débattu de la sectorisation des sociétés financières islamiques, de la classification des instruments financiers islamiques et des revenus de la propriété correspondants, de l'estimation de la production et de la valeur ajoutée des services financiers islamiques et de la coordination entre les organisations régionales et internationales dans la compilation de données statistiques sur la finance islamique.

77. Cet atelier a bénéficié du rang de priorité élevé accordé par la Commission au rassemblement de données et de statistiques comme moyen de mise en œuvre du Programme 2030. En 2018, la CESAO a aidé dans cette optique les gouvernements arabes à produire des données et des statistiques pertinentes, fiables et à jour. Des progrès ont été accomplis dans l'alignement des pratiques statistiques nationales sur les normes, méthodes et concepts statistiques internationaux. Les États membres ont

ainsi pu produire des données qui n'étaient pas disponibles auparavant et améliorer la qualité des données statistiques existantes, ce qui leur a permis d'être mieux équipés pour élaborer des politiques aux niveaux national et infranational. Le niveau croissant de mise en œuvre de la dernière révision du Système de comptabilité nationale (SCN) témoigne de ces améliorations.



Les statistiques : quelques faits marquants

78. Par le biais de ses travaux sur les stratégies nationales de développement des statistiques, la CESAO, agissant en coopération avec ses partenaires stratégiques, a aidé les pays à formuler des stratégies statistiques à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030.

79. Dans le cadre de l'élaboration de statistiques relatives aux groupes vulnérables, 16 pays ont mis en œuvre les dispositions de base des directives régionales de la CESAO concernant la production de statistiques sur les personnes handicapées. Les experts internationaux des statistiques sur le handicap ont félicité la CESAO de ces directives, qui n'ont pas d'équivalent dans la région. Une boîte à outils intégrée sur les statistiques genrées a également été mise au point et on estime que 1 500 participants au total recevront une formation sur son utilisation.

80. Dans le domaine des statistiques démographiques et sociales, trois pays (Égypte, Jordanie et État de Palestine) et sept entités infranationales (les sept émirats des Émirats arabes unis) ont achevé leur série de recensements de la population et des logements pour le cycle de 2020 en utilisant les nouvelles technologies de collecte de données, notamment les dispositifs électroniques portables, la détection automatique des coordonnées géospatiales et la collecte de données auprès de sources administratives. En outre, des experts égyptiens, jordaniens et palestiniens fournissent une assistance technique à d'autres pays et les font profiter de leur expérience en matière de préparation de recensements et de conduite d'enquêtes détaillées sur la population et les logements.

81. Pour ce qui est des statistiques économiques, 18 pays ont adopté la version 2008 du Système de comptabilité nationale comme cadre général de toutes les statistiques économiques, dont une compilation des tableaux des ressources et des emplois. La Commission est le chef de file d'une initiative mondiale qu'elle a lancée et qui a permis l'élaboration de directives visant à intégrer la finance islamique dans le Système de comptabilité nationale. Six pays pilotes ont mis en œuvre des indices des

prix à la consommation harmonisés en 2018, tandis que 13 pays produisent chaque année leurs propres données sur les parités de pouvoir d'achat nationales et infranationales, la CESAO bénéficiant au titre de cette activité d'un soutien financier important de la Banque mondiale (dans le cadre du Programme de comparaison internationale) depuis plus de 10 ans.

82. La publication électronique de données sur le commerce extérieur dans les États membres de la CESAO, accompagnées de profils de pays, représente une nouvelle manière de publier les données, au format électronique et sous une forme conviviale (voir www.unescwa.org/sub-site/external-trade-escwa-member-countries). Le site Web propose une série complète de profils de pays, établis en utilisant des outils d'analyse décisionnelle et permettant d'accéder à un contenu de fond précieux et à une analyse descriptive des données. Au cours des six premiers mois suivant sa publication, la page a été consultée en ligne par environ 2 000 utilisateurs.

83. La Commission a lancé son portail de données bilingue en 2018, mettant les statistiques nationales à la disposition de tous en ligne avec un affichage personnalisable et des mises à jour régulières par les organismes nationaux de statistique (voir <https://data.unescwa.org>).

IV. Coup de projecteur : la technologie au service du développement durable

84. En 2018, la CESAO a complété et harmonisé les actions engagées par ses États membres pour rester en phase avec les tendances mondiales et régionales en matière de technologie et d'innovation grâce à un processus national et régional novateur qui relie les 11 grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information aux objectifs de développement durable sous cinq grands modules dans le cadre de son programme sur la société de l'information et la plateforme d'économie numérique pour le Programme régional arabe et les partenariats.

85. Les intervenants régionaux ont appuyé cet effort de la CESAO lors d'une réunion consultative qui a eu lieu en mars 2018. Leur détermination à mettre la technologie au service du développement a été réaffirmé à la trentième session ministérielle de juin 2018 et dans le document final de cette réunion, le Consensus de Beyrouth sur la technologie au service du développement durable dans la région arabe. En septembre 2018, la CESAO s'est engagée auprès du Département des affaires économiques et sociales à intégrer à ses travaux l'étude de l'ONU sur l'administration en ligne. Afin de prendre la mesure de la diversité des situations dans les pays arabes en matière de développement numérique, elle a conçu une série d'outils d'évaluation qu'elle a partagée avec les centres nationaux de liaison en novembre 2018. Ses travaux déboucheront sur des rapports nationaux sur le développement numérique destinés à être intégrés dans un rapport régional arabe sur le développement numérique, qui sera publié pour la première fois en 2019.

86. En octobre 2018, à Amman, le Centre de technologie de la CESAO a tenu la sixième réunion de son Comité technique afin d'affiner ses priorités programmatiques conformément aux résultats de la session ministérielle et au Consensus de Beyrouth ainsi qu'à l'évolution des priorités technologiques de la région. Parmi les participants figuraient des experts des technologies émergentes de toute la région, qui représentaient des universités et des instituts de recherche, l'industrie, le secteur public, l'ONU et d'autres organisations internationales.

87. En décembre 2018, la CESAO a organisé un dialogue régional et une réunion d'experts sur la gouvernance d'Internet et la cybersécurité, en particulier la promotion de la confiance dans le cyberspace. Cette réunion s'est tenue en partenariat avec la

Ligue des États arabes en préparation du cinquième Forum arabe sur la gouvernance d'Internet. Une cinquantaine de participants venant de 14 pays arabes ont formulé des recommandations au sujet de la confiance, de la sûreté et de la sécurité sur Internet, conformément à la deuxième feuille de route conjointe de la CESAO et de la Ligue des États arabes concernant la gouvernance d'Internet, et ont étoffé le programme du cinquième Forum arabe sur la gouvernance d'Internet.

88. À la suite des travaux de la CESAO sur le transfert national de technologie, l'Égypte a adopté une nouvelle loi sur les mesures incitatives en faveur de la science, de la technologie et de l'innovation. Au Maroc, un nouveau plan quinquennal de recherche scientifique a été adopté sur la base d'une feuille de route élaborée avec la CESAO, et l'élaboration d'une stratégie nationale pour des villes intelligentes a été lancée. La CESAO a appuyé cette stratégie, en mettant l'accent sur l'infrastructure, l'accessibilité, l'autonomisation des citoyens, la transparence et la disponibilité des données, l'innovation, l'esprit d'entreprise, les services et applications, la gouvernance et les institutions et les mécanismes de mesure.

89. Toujours en 2018, à la suite d'une mission de terrain effectuée à la demande du Ministère mauritanien de l'emploi, de la formation professionnelle et des technologies de l'information et des communications, la CESAO a présenté au Gouvernement mauritanien une feuille de route pour une stratégie nationale de transformation numérique.

90. Au Soudan, la CESAO a fourni un appui en matière d'incubateurs technologiques à l'agence nationale chargée de l'emploi des diplômés, communiqué les meilleures pratiques et recommandé un modèle avant le lancement de l'incubateur de Mougran en 2019.

Transparence de l'administration

91. La CESAO a organisé un atelier régional sur la transparence de l'administration en septembre 2018. Des responsables gouvernementaux de toute la région ont reçu une formation sur le sujet fondée sur le cadre à quatre volets élaboré par la CESAO. Le 2 octobre 2018, le Conseil des ministres de l'État de Palestine a créé un comité spécial sur la transparence des données, composé de représentants de plusieurs ministères et du secteur privé. La Jordanie et le Soudan ont demandé la tenue d'ateliers nationaux sur la transparence administrative. En 2018, la CESAO a examiné et complété la stratégie de transformation numérique de la Jordanie, un travail qui a nécessité plus de 40 consultations des parties prenantes et qui aboutira au lancement d'une nouvelle stratégie en 2019.

92. Un autre atelier a été organisé par la CESAO le 5 octobre 2018, afin de mettre en évidence les outils et les actions à privilégier pour mettre en œuvre des pratiques propres à assurer la transparence de l'administration dans la région arabe. La Commission a élaboré un cadre spécifique à cet effet, fondé sur les systèmes existants et divisé en quatre volets (ouverture, participation, collaboration et implication). Ce cadre peut être utilisé par les gouvernements et les institutions publiques pour appliquer et renforcer systématiquement le principe de transparence de l'administration.

Promotion des partenariats pour le développement durable

93. La Commission continue de fournir à la région arabe une plateforme régionale spécialisée dans l'échange des connaissances et la coordination des politiques. Elle sert également d'intermédiaire pour sensibiliser la communauté internationale aux besoins locaux et nationaux et transformer ensuite les accords internationaux de développement en actions de développement aux niveaux local et national. À cette fin, elle s'appuie sur des partenariats de longue date avec d'autres organisations régionales, telles que la Ligue des États arabes, et des entités des Nations Unies,

y compris les quatre autres commissions régionales. Elle a également réussi à nouer des partenariats avec différentes parties prenantes locales et régionales essentielles à la mise en œuvre du Programme 2030, notamment des parlementaires, des organisations de la société civile et le secteur privé.

94. La Commission, le Bureau régional pour les États arabes du Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque islamique de développement ont organisé l'édition 2018 du Forum parlementaire de la région arabe sur le Programme 2030. Le Forum s'est appuyé sur les efforts en cours pour sensibiliser davantage les parlementaires à leur rôle dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme 2030. Lors des discussions, les participants ont établi un lien entre les fonctions parlementaires et les principes du développement durable et leurs incidences sur l'élaboration des politiques.

95. En ce qui concerne les partenariats avec le secteur privé, la CESAO a pris l'initiative de redéfinir son engagement avec le réseau local du Pacte mondial au Liban et a invité les petites et moyennes entreprises qui participent au Pacte mondial à piloter les travaux sur le financement privé national et l'inclusion financière lors de la première conférence internationale sur le financement du développement durable tenue à Beyrouth les 28 et 29 novembre 2018. Le document final adopté par la conférence a ouvert la voie à la mise en œuvre de mesures concrètes, sortant du cadre des Directives pour une coopération entre les Nations Unies et le secteur privé fondée sur des principes, afin de faire progresser les valeurs portées par le Pacte mondial et d'ouvrir des possibilités régionales de mobilisation du secteur privé pour promouvoir le Programme d'action d'Addis-Abeba et le Programme 2030. La Commission tire également parti de sa capacité de mobilisation et s'appuie sur les réseaux du secteur privé existants pour nouer un dialogue sur les politiques à mener à l'occasion des réunions de groupes d'experts et d'organes intergouvernementaux qu'elle accueille.

96. Dans le cadre de son partenariat avec la société civile, la CESAO a organisé une série de dialogues avec les organisations de la société civile, qui ont porté sur plusieurs États membres et sur des domaines précis de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, comme les objectifs 10 et 16. En avril 2018, elle a organisé la Réunion régionale de la société civile sur le développement durable dans la région arabe, au cours de laquelle les participants ont passé en revue les efforts déployés par les organisations de la société civile pour mettre en œuvre dans la région arabe le Programme 2030 et ses mécanismes de suivi et d'examen. Elle a également facilité l'échange de connaissances et de données d'expérience entre les organisations ainsi que le lancement d'une plateforme de dialogue sur le développement durable.

97. La CESAO a tiré parti du Mécanisme de coordination régionale pour les États arabes pour renforcer la cohérence et les synergies avec les organismes des Nations Unies dans la mise en œuvre du Programme 2030. Ce Programme a été l'un des thèmes principaux des réunions annuelles du Mécanisme en 2015, 2016 et 2017. En 2017 et 2018, la réunion du Mécanisme a eu lieu en parallèle avec la réunion du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, avec des sessions conjointes sur le Programme 2030. Le Mécanisme de coordination régionale et le Groupe des Nations Unies pour le développement durable ont également créé un groupe de travail conjoint sur le Programme 2030, composé de toutes les organismes des Nations Unies travaillant dans la région et de la Ligue des États arabes. Le Département des affaires économiques et sociales a pris part à la réunion conjointe de 2018, lors de laquelle il a été convenu qu'il serait invité à assister à toutes les réunions conjointes futures. Le groupe de travail conjoint supervise les travaux de quatre groupes de travail distincts sur le Forum arabe pour le développement durable, le rapport arabe sur le développement durable, les données relatives aux objectifs de développement durable et l'appui aux stratégies d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques des pays.

98. En janvier 2019, le Mécanisme de coordination régionale pour les États arabes et le Groupe des Nations Unies pour le développement durable ont concrétisé leur engagement à renforcer leur coordination en convenant à cet effet d'un cadre opérationnel commun, qui vise à :

- a) Renforcer la coordination régionale en améliorant l'alignement et l'intégration des réunions et des secrétariats des deux entités ;
- b) Assurer une analyse et une action plus efficaces sur les questions régionales et transfrontalières ;
- c) Améliorer la capacité du système régional des Nations Unies pour le développement de fournir aux États membres et aux équipes de pays des Nations Unies des conseils stratégiques intégrés à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030 ;
- d) Améliorer l'exercice de l'autorité et la coordination dans le domaine des données ;
- e) Réduire les doubles emplois et renforcer la coopération dans la production des supports régionaux de connaissances.

99. La Commission coprécide en outre le Groupe de travail interinstitutions sur les migrations internationales dans la région arabe, dont l'objectif principal est de promouvoir la recherche et les interventions communes sur les migrations internationales dans la région. À la suite de l'adoption du Programme 2030, plusieurs activités conjointes ont été consacrées à la cible 10.7, qui appelle à « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées ».

100. La Commission collabore avec l'Organisation internationale du Travail, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance afin d'aider les pays arabes à réformer leurs systèmes de protection sociale. Elle est également associée à l'Organisation internationale du Travail dans le cadre d'un projet régional commun en faveur de l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail. L'objectif de ce projet est de promouvoir dans l'ensemble de la région une approche commune et inclusive concernant l'emploi des personnes souffrant d'un handicap, afin de respecter la justice sociale et les droits de l'homme et de favoriser le travail décent.

101. En outre, la Commission a été à l'origine d'importantes contributions, interventions et propositions et s'est fait l'écho des points de vue régionaux sur le financement du développement dans le cadre des processus, forums et réunions multilatéraux et organisés par l'ONU sur cette question. Ces contributions ont servi de base à la réunion de haut niveau sur le financement du Programme 2030, tenue en septembre 2008 ; aux travaux du groupe de réflexion sur les résultats stratégiques en matière de financement, qui s'est réuni en octobre 2018 ; à la session extraordinaire sur le financement du développement, organisée par le Mécanisme de coordination régionale en octobre 2018 ; à la rencontre parallèle des commissions régionales sur le régionalisme et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui a eu lieu en septembre 2018 ; à la réunion parallèle des commissions régionales sur les points de vue régionaux sur le financement du Programme 2030, tenue dans le cadre du suivi du forum du Conseil économique et social sur le financement du développement, en 2018 ; et à l'atelier sur le réexamen des politiques socioéconomiques de lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes dans les pays à revenu intermédiaire, organisé en collaboration avec la Commission pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Département des affaires économiques et sociales, en mai 2018.

Annexe

L'année en bref : principaux événements et étapes

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Description</i>
Janvier		
16 et 17	Beyrouth	Atelier sur le commerce, les transports et la logistique : mise en place d'un système de guichet
29-31	Le Caire	Atelier régional sur l'utilisation des technologies pour le recensement de la population et des logements dans les pays arabes
Février		
10-12	Le Caire	Atelier sur les tempêtes de sable et de poussière dans la région arabe
13	Doubaï	Réunion des directeurs des programmes d'administration en ligne des États arabes – Sommet mondial des gouvernements de 2018
13 et 14	Le Caire	Forum des États arabes sur l'évolution probable du climat
Mars		
22 et 23	Tunis	La diffusion de la culture de la bonne gouvernance en tant que facteur de développement et d'outil de prévention des conflits : réunion d'un groupe d'experts sur le rôle de la société civile
27 et 28	Riyad	Consultation nationale sur le calcul des coûts liés à la violence à l'égard des femmes dans le Royaume d'Arabie saoudite
Avril		
3-5	Koweït	10 ^e atelier régional sur le développement des capacités pour les négociations sur les changements climatiques concernant les pays arabes
15-19	Amman	Atelier de renforcement des capacités consacré aux politiques d'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable dans la région arabe, organisé à l'échelle du système des Nations Unies
24-26	Beyrouth	Forum arabe pour le développement durable
Mai		
8	Beyrouth	Atelier de réexamen des politiques socioéconomiques pour faire face à toutes les dimensions de la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire
9	Tunis	Réunion d'un groupe d'experts sur la mise en œuvre du Programme 2030 : gouvernance économique et planification nationale du développement dans la région arabe
Juin		
21 et 22	Beyrouth	Réunion d'un groupe d'experts sur les technologies de pointe et le Programme 2030 dans la région arabe : incidences sur l'emploi et les jeunes
25-28	Beyrouth	Trentième session ministérielle de la Commission

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Description</i>
Juillet		
16 et 17	Le Caire	Atelier de renforcement des capacités : les migrations et les objectifs de développement durable dans la région arabe
25	Beyrouth	Ne laisser aucune femme de côté : aborder la question de l'intersectionnalité dans la région arabe
26	Beyrouth	Réunion d'un groupe d'experts sur l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire : difficultés et perspectives de la phase de consolidation de la paix
Août		
14	Beyrouth	Étudier les différentes options pour la reconstruction après les conflits
28 et 29	Beyrouth	Réunion d'un groupe d'experts sur les personnes handicapées vivant en institution dans les pays arabes
Septembre		
18 et 19	Beyrouth	Atelier régional sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans la région arabe
18-20	Le Caire	Réunion d'un groupe interinstitutions et d'experts consacrée à l'amélioration des statistiques sur les incapacités dans les objectifs de développement durable
25-27	Beyrouth	Atelier régional sur la transparence des affaires publiques dans la région arabe
Octobre		
3	Amman	Réunion d'un groupe d'experts sur l'atténuation des effets des conflits grâce aux activités de développement : mise en œuvre opérationnelle des projets pour la paix dans les États arabes
24 et 25	Beyrouth	Réunion d'un groupe d'experts intitulée « La technologie, nouvel espoir pour atteindre l'égalité des sexes dans la région arabe : fait ou illusion »
30 octobre-1 ^{er} novembre	Beyrouth	Conférence régionale sur la population et le développement : cinq ans après la Déclaration du Caire
Novembre		
17	Beyrouth (Liban)	Troisième Conférence sur le Model ESCWA
26-28	Beyrouth (Liban)	Dix-neuvième session du Comité des transports et de la logistique
27 et 28	Beyrouth	Atelier régional sur la gestion de la sécurité routière dans les pays arabes
28 et 29	Beyrouth	Conférence sur le financement du développement durable – lutter contre les flux financiers illicites
29	Beyrouth	Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Description</i>
Décembre		
4	Beyrouth	Réunion d'un groupe d'experts sur « Les femmes, la paix et la sécurité : les associations nationales de femmes face aux conflits, à l'occupation et aux transitions dans la région arabe »
4	Beyrouth	Dialogue régional arabe et réunion d'un groupe d'expert sur le lien entre la gouvernance d'Internet et la cybersécurité – Favoriser la confiance dans le cyberspace
18 et 19	Beyrouth	Cinquième réunion du Comité exécutif
